



CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
LIMITÉE

T/COM.11/L.170
4 avril 1955

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
ITALIEN

COMMUNICATION DU CHEF ABDI SHAAF ABDI ISSA
CONCERNANT LA SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

(Distribuée conformément à l'article 24 et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Note du Secrétariat : Cette communication a été transmise au Secrétaire général par le Conseil consultatif des Nations Unies pour le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de Holte-Castello
Président du Conseil consultatif des Nations Unies,
Mogadiscio.

Mogadiscio, le 3 février 1955

Excellence,

J'ai reçu ce jour une lettre en date du 30 juillet 1954, émanant de l'Organisation des Nations Unies à New York, et par laquelle celle-ci répond à la pétition que j'ai envoyée au début de 1954 (T/PET.11/405).

D'après la traduction qui m'a été donnée de ce document, j'ai compris que cette lettre, rédigée en langue anglaise, déformait complètement ce que j'avais voulu dire. En effet, on y critique l'Administration italienne, qui a beaucoup aidé les réfugiés de l'Ogaden, alors qu'en fait, j'avais voulu solliciter l'aide de l'Organisation des Nations Unies en lui demandant une assistance matérielle plus généreuse en notre faveur et en faveur de mes compatriotes qui se trouvent toujours sous l'autorité de l'Ethiopie.

Je vous remets en annexe copie de la lettre que j'adresse ce jour à l'Administrateur et par laquelle je le prie d'excuser cette critique

involontaire et injuste; j'espère qu'il sera possible de rectifier publiquement dans les documents de l'Organisation des Nations Unies, cette fausse représentation de mes idées et de mes vues.

.....

Aux bons soins du Bureau des
réfugiés de l'Ogaden, à
Belet Uen

(Signé en arabe)

Abdi Shaaf Abdi Issa,
Chef des Scecal, rer
Aukotob, Duhun (Ogaden).

A Son Excellence l'Administrateur de la Somalie

Mogadiscio, le 3 février 1955

Excellence,

Je soussigné, Abdi Shaaf Abdi Issa, chef de la tribu des Scecali, rer Aukotob, me suis réfugié dans ce territoire en mars 1950, en compagnie de Makaar Daher Garaad Mohamed et du Cheik Abdi Serme. Le premier de ceux-ci a été arrêté à Mogadiscio par les Anglais, qui l'ont immédiatement remis aux Ethiopiens. Dans une pétition établie au début de l'année écoulée, je sollicitais de l'Organisation des Nations Unies une aide matérielle, à la fois pour moi-même et pour ma tribu qui réside dans l'Ogaden, aux environs de Duhun, et qui est actuellement opprimée par le Gouvernement éthiopien (T/PET.11/405).

J'ai signé une lettre qui avait été rédigée en anglais par Hassan Abdi, de Hauia (Belet Uen), et pour laquelle j'ai payé cinq somalos. Cependant, en recevant ce jour la réponse de l'Organisation des Nations Unies, en date du 30 juillet 1954, j'ai compris que ma lettre n'était pas conçue comme je l'avais demandé et qu'elle contenait, au contraire, une critique injuste de l'Administration

1/ Note du Secrétariat : Dans un dernier paragraphe, le pétitionnaire parle de la situation dans l'Ogaden et il exprime le vœu, d'autre part, que la question des frontières du Territoire sous tutelle soit réglée dans le plus bref délai.

italienne, laquelle a fait beaucoup pour aider mes frères de race et leur a permis de vivre tant bien que mal dans cette région de la Somalie.

Je vous demande d'excuser cette erreur qui ne m'est pas imputable, et je remercie l'Administration italienne de tout ce qu'elle a fait et continue de faire pour nous autres, les réfugiés de l'Ogaden. J'envoie une copie de la présente lettre à l'Organisation des Nations Unies, afin qu'elle connaisse mes véritables sentiments.

(Signé) Abdi Shaafi Abi Issa
